



Municipalité de Messines
La Fleur de la Gatineau!

AVIS PUBLIC

**ADOPTION DU BUDGET ET DU PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS**

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE MESSINES

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général/ greffier de la susdite municipalité,

Conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec ou 474.2, le conseil de la Municipalité de Messines tiendra une séance extraordinaire le 15 décembre 2025 à 19h00, au Centre multiculturel, salle Réjean-Lafrenière sise au 70 rue principale, Messines QC, J0X 2J0 pour l'adoption du budget pour le prochain exercice financier 2026 et le programme triennal des immobilisations 2026-2027-2028.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget de l'année 2026, le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028.

Donné à Messines, ce 4 décembre 2025

Jim Smith

Jim Smith

Directeur général, greffier